

Une équipe motivée,
pour des ambitions renouvelées



►► Découvrez notre bilan 2008-2014
& nos engagements tenus

Pour Anzin-Saint-Aubin
et pour Vous

Autour de David Hecq, une équipe présente sur le terrain s'est mise au service de tous les Anzinois



Aujourd'hui, continuons ensemble pour Anzin-Saint-Aubin



Chère Anzinoise, cher Anzinois,

En 2008, je vous présentais la liste « Pour Anzin-Saint-Aubin : une nouvelle équipe pour de nouvelles ambitions ».

Alors que la règle de la parité ne nous était pas encore imposée, cette équipe était composée de 11 femmes et de 12 hommes prêts à s'investir pour Anzin-Saint-Aubin.

A l'époque nous vous présentions un programme très ambitieux mais réaliste pour donner une nouvelle impulsion à notre commune.

Aujourd'hui, alors que je travaille entouré d'une équipe, toujours apolitique, à l'écriture du projet de la mandature 2014-2020, je dois me livrer à un exercice propre au maire sortant : faire le bilan de la mandature qui s'achève.

J'y souscris d'autant plus volontiers que **ce bilan est positif**.

Pour autant, par honnêteté intellectuelle, je ne tomberai pas dans le piège de l'autosatisfaction. Certains projets ont connu des modifications par rapport à l'objectif initial, d'autres ont été reportés afin de ne pas alourdir l'endettement de la commune, l'une des promesses sur lesquelles nous nous étions fermement engagés.

Comme vous pourrez le découvrir en parcourant ces pages, **nous sommes allés au-delà de nos engagements**.

Nous aurions pu nous contenter du « strict minimum » et capitaliser sur quelques réalisations significatives. Mais notre motivation initiale était tout autre : celle de **travailler ensemble** au développement d'une commune innovante au service de tous, une commune qui s'intéresse aussi bien à ses aînés qu'à sa jeunesse et à sa population active, une commune plus belle, mieux entretenue, plus accueillante, une commune solidaire qui offre à ses habitants des **services adaptés à leurs attentes** et ce, sans aucune arrière-pensée partisane.

Le 23 mars prochain, gardons le cap vers 2020, continuons ensemble, encore plus loin pour Anzin-Saint-Aubin.



David Hecq et l'équipe
Pour Anzin-Saint-Aubin :

Une équipe motivée pour des ambitions renouvelées



Bilan : Mode d'emploi

Afin d'être le plus précis possible, nous avons repris les promesses faites dans notre profession de foi en 2008 et tenues à la fin de notre mandat.

Dans les pages qui suivent, vous retrouverez donc sous la forme d'encadrés la liste de ces engagements tenus.



Gestion des finances locales : dépenses maîtrisées et investissements raisonnés

L'équipe municipale avait comme principal objectif la **maîtrise des taux d'imposition et de l'endettement**.

Le taux communal de la taxe d'habitation était de 12,40 % en 2008, il est de **13,22% en 2013**. En ce qui concerne le taux communal de la taxe foncier bâti, il était de 17,22 % en 2008, il est de **18,36% en 2013**.

Comparatif des taux communaux de taxe d'habitation et foncière en 2012

Taux communal en 2012					
TH : Taxe d'habitation - TFB : Taxe Foncier Bâti					
	Anzin-St-Aubin	Sainte-Catherine	Maroeuil	Arras	Moyenne départementale
TH	13,22 %	14,47 %	19,28 %	20,99 %	31,39 %
TFB	18,36 %	15,85 %	25,23 %	24,64 %	27,47 %

La médiathèque Albert Uderzo et ses salles associatives vont-elles entraîner une hausse des impôts ?

Non il n'y aura pas de hausse des impôts liée à la médiathèque et ses salles associatives. En ce qui concerne l'endettement de la commune, nous avons suivi les recommandations de la Trésorerie d'Arras-Banlieue lors de l'audit de la commune que nous lui avons demandé en début de mandat.

Il avait préconisé de ne pas souscrire d'emprunt au-delà d'un million d'euros. Passé ce seuil, nous devrions augmenter les taux d'imposition. Ainsi les seules hausses d'imposition opérées au cours de ce mandat l'ont été pour compenser la baisse des dotations de l'État et **anticiper les dépenses en fonctionnement** de la médiathèque et de ses salles pour les associations.

Qui plus est, des emprunts sont arrivés à leur terme en cours de mandat, en 2013 le taux d'endettement sera inférieur à 2008. L'annuité de la dette de la commune était de 172 000 € en 2008, **elle sera ramenée à 156 000 € en 2014**.

En 2012, nous avons reçu 1 917 000 € en recettes de fonctionnement pour 1 645 000 € de dépenses, soit un excédent de 272 000 €. Un excédent suffisamment important pour couvrir les frais de fonctionnement de ce nouvel équipement (estimés à 100 000 €/an) sans augmenter les taux d'imposition. En ce début d'année 2014, nous avons un **excédent global de 919 000 €**.

Conformément à nos engagements, la gestion de nos finances est parfaitement maîtrisée, sans pour autant freiner le développement de la commune et l'accès à de nouveaux services publics.

Comparatif de l'endettement des communes en euros et par habitant

	Anzin-St-Aubin	Sainte-Catherine	Maroeuil	Arras	National
2012	418 €	693 €	169 €	933 €	604 €
2007	446 €	189 €	185 €	1 039 €	535 €

La bonne gestion des finances locales a permis la réalisation de nombreux projets : mur du cimetière, vestiaires municipaux, travaux aux écoles, réfection de l'église de Saint Aubin, médiathèque et ses salles associatives, aire de jeux, etc.



Source des chiffres :
Ministère des finances - Budgets et comptes administratifs de la mairie d'Anzin-Saint-Aubin et de la trésorerie d'Arras-Banlieue

Avec 919 000 € d'excédent reporté au 1er janvier 2014, notre commune est gérée de manière responsable



Chaque année du mandat a vu des travaux d'importance se réaliser



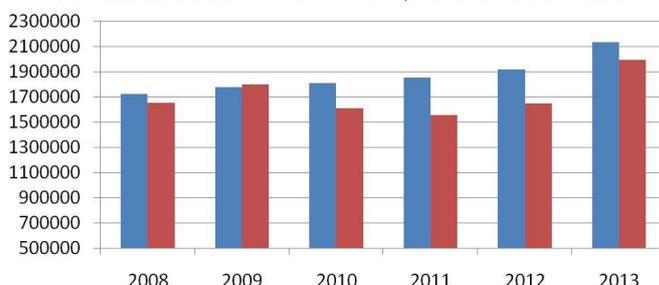
Maîtrise de la fiscalité et décisions collégiales pour les grands projets

La gestion des finances locales nécessite un savant dosage pour :

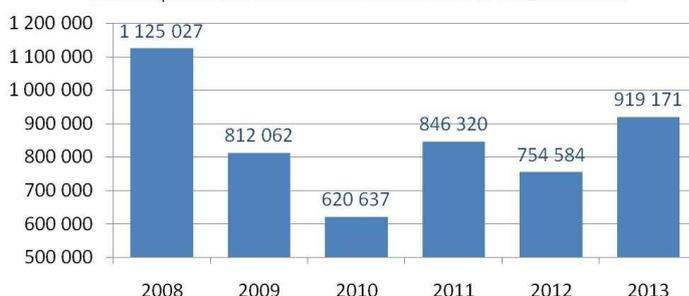
- ▶▶ **Limitier la pression fiscale** exercée sur les administrés ;
- ▶▶ **Rendre un service public de qualité** adapté aux besoins de la population avec du personnel formé ;
- ▶▶ **Investir raisonnablement** pour maintenir le dynamisme de la commune.

Ce domaine ne souffre pas d'approximations et dès notre arrivée en 2008, nous sommes efforcés de moderniser notre commune en tenant compte de la réalité budgétaire qui était la nôtre.

■ Recettes de fonctionnement ■ Dépenses de fonctionnement



■ Solde positif des sections fonctionnement et investissement



A ce jour, aussi bien en investissement qu'en fonctionnement, **les comptes communaux sont sains et excédentaires.**

Promesses faites en 2008 - Engagements tenus en 2014

- ✔ **Nommer un adjoint au maire en charge des finances communales.**
- ✔ **Faire un audit complet des finances communales.**
- ✔ **Réduire les dépenses en faisant la chasse aux gaspillages.**
- ✔ **Maintenir la fiscalité locale à des taux raisonnables.**
- ✔ **Instaurer la collégialité et la concertation** lors de la prise de décisions financières importantes. Note : le choix de la médiathèque a fait l'objet d'un vote au sein de l'équipe et d'une consultation de la population en février 2010 via un questionnaire inséré dans le bulletin municipal.
- ✔ **Ne pas augmenter les indemnités du maire et des adjoints** durant leur mandat. Note : Elles ont été baissées de 15% dès 2008.
- ✔ **Responsabiliser les élus indemnisés** qui s'engageront à démissionner en cas d'absences répétées aux réunions du conseil municipal
- ✔ **Optimiser les ressources humaines.** Note : quand le service le nécessitait, nous avons augmenté le temps de travail du personnel à temps partiel plutôt que de procéder à des recrutements.
- ✔ **Exploiter le bâti existant** au lieu de favoriser la construction de nouveaux locaux. Exemples : ancien Shopi reconverti en médiathèque, salle de l'ancienne mairie en salle de classe, presbytère en école de musique, etc.
- ✔ **Ne pas nous substituer aux initiatives privées.** Exemple : la création d'une crèche ne s'imposait pas dès lors qu'une micro-crèche et qu'une maison des assistantes maternelles s'installaient sur la commune.

Environnement & cadre de vie

Un développement dans le respect de tous



La population anzinoise est exigeante et soucieuse de son cadre de vie. La municipalité devait le préserver tout en réfléchissant au développement harmonieux des nouvelles constructions.

Ainsi lors du projet de trois immeubles sur la commune, nous avons organisé une réunion publique pour **informer et consulter la population**. Nous nous sommes battus pour que l'on ne nous impose pas une densification trop importante des habitations. Nous avons aussi réduit le nombre d'appartements prévus en centre-bourg et nous les avons convertis en **quinze petites maisons destinées aux personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap**.

De la même manière, lors de notre révision du Plan Local d'Urbanisme, nous avons rendu **cinq hectares au monde agricole**, réduisant de moitié un projet de lotissement qui aurait déséquilibré notre commune avec un afflux d'habitants que nos infrastructures ne nous permettaient pas.

Enfin nous avons accueilli de nouvelles activités privées sur notre commune : **première micro-crèche** de la Communauté Urbaine d'Arras, **première Maison des Assistantes Maternelles** du Pas-de-Calais, nouvel **Institut d'Education Motrice** ainsi que de nouveaux quartiers de vie avec les appartements **des Terrasses du Golf** et la résidence **les Champs de Brunehaut**.

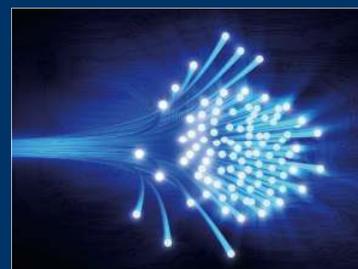
Le bon sens et l'intérêt collectif ont toujours guidé nos décisions. Des actions solidaires qui ne faisaient pas partie de nos promesses de campagne ont ainsi vu le jour comme **le ramassage des déchets verts** auprès des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. Aujourd'hui, nous constatons que d'autres communes de l'Arrageois font de même.

Plus que jamais Anzin-Saint-Aubin reste **l'une des communes des plus attractives de l'Arrageois**.

Notre commune est l'une des plus attractives de l'Arrageois



Avec l'arrivée prochaine du Très Haut Débit, bienvenue dans la commune 2.0 !



Promesses faites en 2008 - Engagements tenus en 2014

✓ Instaurer une politique d'aménagement du tissu urbain et des espaces verts tenant compte du **caractère résidentiel d'Anzin-Saint-Aubin**.

✓ **Créer une commission d'urbanisme**.

✓ Veiller à un **développement mesuré et harmonieux** des nouvelles constructions.

✓ **Accompagner les usagers** dans leurs démarches administratives.

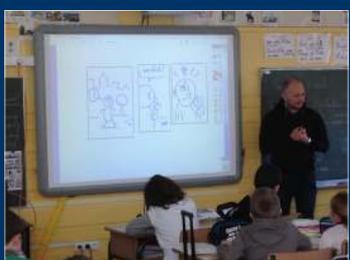
✓ **Préserver et protéger les zones sensibles** notamment la vue du golf : ne plus autoriser de constructions d'habitations sur le golf afin de ne pas privatiser la beauté de cet environnement anzinois.

✓ Instaurer une **concertation avec les riverains** lorsqu'un important projet est prévu dans leur quartier.

✓ **Réviser le Plan Local d'Urbanisme** et mettre en place une concertation collective sur le schéma d'aménagement futur de la commune.

✓ Agrémenter de bancs les parcours piétonniers de la commune.

L'école et la jeunesse au cœur de notre action

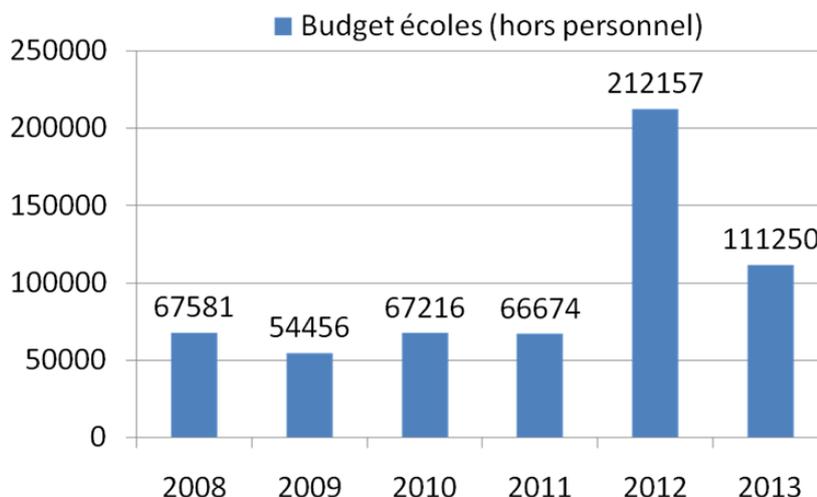


Ecoles, extrascolaire et jeunesse : les enseignants, les enfants et leurs parents au cœur des décisions



Les écoles et l'avenir de nos enfants ont été une priorité de l'équipe municipale. En concertation avec les enseignants, les services municipaux et les parents d'élèves, nous avons mené des **projets réalistes économiquement** afin que nos écoliers s'épanouissent pleinement sur leur lieu d'éducation.

L'école au cœur de nos préoccupations : entre 2008 et 2014, **579 337 €** ont été investis dans les écoles. Non seulement de nombreux travaux ont été réalisés (toilettes, toitures, cour, mur du préau, assainissement, tableaux blancs interactifs, etc.) mais l'équipe municipale a fait preuve d'un engagement humain très important qui permet aujourd'hui d'envisager les nouvelles réformes avec sérénité.



Promesses faites en 2008 - Engagements tenus en 2014

-  **Consulter les enseignants sur leurs besoins budgétaires réels**, pour aboutir à des ressources financières adaptées et cohérentes.
-  **Réorganiser l'allocation des crédits budgétaires** pour accorder aux écoles les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement.
-  **Donner aux enseignants les moyens de se conformer aux programmes nationaux**. Exemple : en mettant à leur disposition les bus nécessaires pour emmener les élèves de primaire effectuer les 30 séances de natation obligatoires pour valider les acquis sportifs lors de l'entrée au collège.
-  Proposer aux enseignants un partenariat pour mettre en place un « **Conseil Municipal jeunes** » pour les CM1/CM2.
-  **Sécuriser la sortie des classes** en dotant les cours d'un éclairage suffisant.
-  **Permettre une vraie évolution de carrière du personnel communal** affecté aux écoles, notamment en facilitant l'accès à la formation et l'augmentation du temps de travail des personnes qui le souhaitent.
-  **Enrichir le Centre de loisirs communal** : proposer un accueil des enfants sur les deux semaines des petites vacances, avec un système de garderie et de cantine comme l'été.
-  Réfléchir avec la commune de Sainte-Catherine à **des tarifs plus adaptés** à la situation financière de nos concitoyens lors du **Centre de loisirs d'été**.
-  **Réactualiser l'allocation de rentrée scolaire** pour une attribution du primaire au lycée.

Travaux & grands projets

Embellir notre commune & améliorer notre cadre de vie



C'était une promesse forte de notre programme : **entretenir et valoriser le patrimoine existant**. Ainsi une multitude de petits travaux, pas forcément visibles de tous, ont été réalisés : salle d'honneur de la mairie, salle des aînés, jardin d'hiver, fenêtres et stores aux écoles, porte d'entrée de l'école maternelle, réparation de la porte de l'église, réparation des toitures de la mairie, de

l'école maternelle et des vestiaires de la salle Marcel Paul, raccordement au tout-à-l'égout du presbytère et de l'école maternelle, etc.

Outre ces réalisations, nous avons aussi modernisé nos équipements : achat d'un nouveau local pour les services techniques, acquisition de véhicules, d'outils mieux adaptés. La salle des fêtes a aussi été dotée d'un matériel de sonorisation et de vidéo-projection professionnel, très utile lors des manifestations communales (concerts, fête des écoles, repas dansants, etc.)

Enfin des projets plus ambitieux ont vu le jour. Ils ont été planifiés sur la durée du mandat en fonction de nos possibilités budgétaires.

- ▶▶ **Création d'une aire de jeux** à la demande du Conseil Municipal Jeunes.
- ▶▶ **Voiries et/ou trottoirs réparés** : rue Guy Mollet, rue de l'Abbayette, square du Courtil et de la Gloriette, rue Jean Jaurès, rue Jules Leroy, rue Georges Clémenceau, chemin de Villers, etc.
- ▶▶ **Réhabilitation de l'ancien Shopi** en médiathèque et deux salles destinées à la vie associative.
- ▶▶ **Ecoles** : réfection de la cour de l'école maternelle, création d'une salle de classe dans l'ancienne mairie, création de nouvelles toilettes, consolidation du préau, création de salles de réunions et de travail pour les enseignants.
- ▶▶ **Eglise de Saint Aubin** : réparation du clocher, réfection des murs extérieurs
- ▶▶ Implantation d'un **panneau lumineux d'informations** communales.

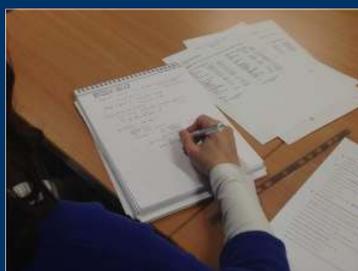
Promesses faites en 2008 - Engagements tenus en 2014

- ✔ **Entretenir et aménager les cimetières** : créer une rampe d'accès pour faciliter l'accès aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite (nouveau cimetière)
- ✔ **Reboucher le trou du mur** pour plus de sécurité et d'esthétique et créer un local dédié aux poubelles (ancien cimetière).
- ✔ **Valoriser nos entrées de village** et fleurir davantage nos rues.
- ✔ Créer une « **charte qualité travaux** » où nous nous engageons à être vigilants et réactifs sur tous les petits travaux de voirie (nids-de-poule, candélabres défectueux, etc.), **l'entretien régulier des espaces verts** (mauvaises herbes, tontes, etc.) et **les interventions saisonnières** (meilleur déneigement, salage préventif, etc.)
- ✔ **Hiérarchiser nos travaux d'aménagement** en fonction des priorités (évacuation des eaux, trottoirs, éclairage public, chaussées déformées ou vétustes, etc.)

Une commune moderne, plus accueillante, plus belle, mieux entretenue



Notre équipe,
active, motivée et
engagée,
vous présentera
prochainement son
programme



Nos projets et nos réalisations ont toujours été réfléchis dans l'intérêt de tous

Un constat s'impose : nous avons été au-delà des objectifs fixés. La raison est simple : au fil du temps, les élus présents sur le terrain ont entendu les demandes de la population. Sachez qu'à chaque fois elles ont fait l'objet de discussions en commission. Tous les choix ont été portés au débat. Et quand une décision n'emportait pas l'unanimité, nous procédions au vote du conseil municipal. Nous avons ainsi réalisé de beaux projets pendant notre mandat, toujours à l'écoute attentive des Anzinois :

- ▶ **Communication** : refonte du bulletin municipal et du site web, création d'un logo choisi par la population, ouverture d'une page Facebook, d'un compte Twitter.
- ▶ **Culture** : création d'un concours de nouvelles, d'un festival de bandes dessinées, d'un parcours du patrimoine, de sorties culturelles.
- ▶ **Nouvelles manifestations** : repas du 14 juillet, marché de Noël, fête des voisins, Noël des enfants, etc.
- ▶ **Très Haut Débit Internet** : montée en débit effective au second semestre 2014, financée par la Communauté Urbaine d'Arras.
- ▶ **Collégialité** : création d'un conseil des sages et d'un conseil municipal jeunes avec des projets réalisés à la clé : gala de danse, passage du certificat d'études, nettoyage de la commune, création d'une aire de jeux, etc.

Promesses faites en 2008 - Engagements tenus en 2014

- ✔ Développer le service de « **mairie à domicile** » pour les personnes qui éprouvent une difficulté à se déplacer (grand âge, handicap, maladie, etc.). A chaque fois qu'une demande est faite un élu et/ou un agent fait le déplacement.
- ✔ S'engager à ce que **le maire assure une permanence hebdomadaire** en mairie. Note : deux adjoints et un conseiller délégué font de même.
- ✔ **Informers les Anzinoises et Anzinois** des importants projets en cours et de leur état d'avancement (par le biais du web et du bulletin communal).
- ✔ Devenir une **commune véritablement solidaire**, attentive aux personnes en difficulté morale ou financière. **Renforcer la confidentialité** de l'accueil social de la mairie, en recevant les citoyens dans un bureau séparé.
- ✔ **Entretenir correctement et équitablement** tous les quartiers de notre commune.
- ✔ **Développer et diversifier l'offre culturelle** de notre commune
- ✔ **Soutenir davantage la vie associative** locale dans toute sa diversité.
- ✔ Envisager **la création d'une bibliothèque communale**. Note : le projet a évolué vers **une médiathèque et deux salles pour la vie associative**
- ✔ **Pérenniser** la brocante, la course des 10 km et imaginer de nouvelles manifestations communales.

Le 23 mars prochain, continuons ensemble pour Anzin-Saint-Aubin

Plus d'informations sur www.davidhecq.com